



CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT

Dans la nuit du 13 au 14 mai 2024, l'AR MILINO, armé en fileyeur après la saison de la coquille, effectue une mise à l'eau de sa seconde série de filets. Deux marins sont à bord : le patron et un matelot. Les sacs de filet ("big bags") sont stockés en rangées sur le pont arrière, où l'espace est étroit et oblige les marins à marcher dessus pour se déplacer.

Le matelot intervient à plusieurs reprises pour retirer les sacs vides, en déplacer d'autres et lier les sections de filet successives. Peu avant 00h51, le patron aperçoit le matelot dans "une position inhabituelle" entre un sac et le tableau arrière.

Il comprend immédiatement que ce dernier est en difficulté, bat en arrière et descend avec un couteau pour tenter d'intervenir. Le matelot, agrippé au renfort arrière du portique, est finalement entraîné à la mer avec le filet avant que l'intervention puisse aboutir.

Le filet finit engagé dans l'hélice, ce qui provoque l'arrêt du moteur. Le patron alerte le CROSS et poursuit seul les recherches, entendant brièvement la voix du matelot avant de perdre tout contact. Le matelot ne sera pas retrouvé et les opérations SAR sont suspendues le 14 mai dans l'après-midi.



CONCLUSIONS



Les facteurs contributifs :

- Les nombreuses interventions humaines nécessaires à la mise à l'eau du filet augmentent les risques d'accrochage et d'entraînement.
- L'AR MILINO, conçu pour les arts traînants, présente une ergonomie peu adaptée aux opérations de filetage : espace confiné, déplacements contraints sur les sacs de filet, interventions multiples.
- La configuration du navire ne permet pas au patron une supervision visuelle permanente du pont de travail depuis la passerelle.

LES ENSEIGNEMENTS

1. Après un accident, un marin seul peut être soumis à un stress important nécessitant un accompagnement.

2. Les filets ont, lors du filage, une tendance naturelle à s'accrocher à des aspérités, même très faibles.



RECOMMANDATIONS



À l'armateur de l'AR MILINO :

- 1.** de revoir l'ergonomie et les pratiques, afin de réduire l'intervention humaine à la mise à l'eau du filet.
- 2.** d'équiper le pont d'un dispositif de supervision (cameras ou autre dispositif, miroir...) pour pouvoir voir l'équipage de façon continue depuis le poste de commande.